

BONS PLANS La Broye

publicité

La couleur au prix du n/b

page spéciale

Payerne - Estavayer
29.09
tous-ménages partiels

tirage augmenté le 6 octobre

délai : 3 octobre, 16h

Z.I. La Palaz C 9 - 1530 Payerne
+41 26 662 48 88 - payerne@media-f.ch

media f

Broye fribourgeoise

Une banque alimentaire créée et soutenue

Pour le Conseil d'Etat fribourgeois, il est important de tirer les enseignements de la crise et de mettre en place des structures adéquates à l'avenir. Répondant positivement au postulat de la députée staviaoise Rose-Marie Rodriguez et son collègue David Bonny qu'il propose d'accepter, le gouvernement a décidé de soutenir financièrement pour 2022 l'association Banque alimentaire fribourgeoise. Elle a été créée en 2021. La crise sanitaire a montré la fragilité de certains ménages qui peuvent basculer très rapidement dans la pauvreté, et dont l'accès aux biens de première nécessité peut être mis à mal, argue le canton. Et les paysans du canton éprouvent certaines difficultés par-

fois à écouler leurs stocks de produits frais. Des défis, y compris des mesures de réinsertion professionnelle, qui correspondent aux objectifs que s'est fixés la Banque alimentaire fribourgeoise. Le Conseil d'Etat a décidé de soutenir le démarrage du projet et de suivre son développement pour examiner la possibilité d'un financement pérenne.

Cugy

Automobiliste flashé à 159 km/h au lieu de 80

Dimanche après-midi vers 16 h 20, un automobiliste de 19 ans circulait sur la route de Payerne, de Cugy vers Payerne. Lors d'un contrôle de vitesse à Cugy, il a été mesuré à une vitesse nette de 159 km/h sur un tronçon limité à 80 km/h. Le conducteur a été intercepté à son domicile et identifié. Par la suite, il a été auditionné en présence d'un avocat au poste de police (cas Via sicura). Son permis de conduire a été saisi et l'intéressé sera dénoncé à l'autorité compétente.

Grande Cariçaie

Soixante journées de sensibilisation

Depuis mi-mai et jusqu'à fin septembre, un ambassadeur et cinq ambassadrices-nature Grande Cariçaie parcourent les réserves naturelles pour sensibiliser le public à la valeur et à la fragilité de ces espaces protégés. À ce jour, l'équipe, travaillant en binôme, a pu assurer une présence sur le terrain durant plus d'une soixantaine de journées, ce qui constitue un renfort bienvenu pour les services de l'Etat chargés de la surveillance de police (surveillants des réserves, polices du lac, police faune nature). Leur mission première: informer les usagers et usagers des réserves des règles en vigueur sur les différents sites et éviter ainsi que des infractions soient commises par méconnaissance de ces réglementations. Par ailleurs, en raison du départ à la retraite du titulaire, l'Etat de Fribourg met au concours un poste de surveillant ou surveillante des réserves naturelles qui comprend des tâches à la fois de police nature, de surveillance terrestre et lacustre et de collaboration avec les gardes-

BROYE

La gauche et le GSsA retirent l'initiative «Stop F-35»



PHOTO RÉMY GILLIAND/A

Le contrat d'achat des 36 avions de combat F-35 a été signé lundi. Le comité à l'origine de l'initiative «Stop F-35» a pris la décision de retirer son texte. La population ne revotera

pas sur l'achat de ces avions. «C'est une décision douloureuse, prise à contrecœur», ont indiqué les initiateurs mardi, dans un communiqué de presse.

faune de la région pour d'autres mesures liées à la gestion de la faune terrestre et aquatique.

Broye

Oups

La semaine dernière, nous avons consacré quelques lignes aux prestations broyardenes lors des Swiss-Skills. Malheureusement, la présence de Lorie Rossat, de Marnand,

en finale de la catégorie boulanger-pâtissier-confiseur et son 8^e rang nous ont échappé. A noter que cette apprentie est formée à Lucens auprès de La Sarrasine. Profitons également de cette information complémentaire pour signaler que l'apprenti maréchal-ferrant formé au Haras national suisse à Avenches, Janik Rüeger, de Bergen (BE), a remporté la médaille d'or dans sa discipline.

BROYE FRIBOURGEOISE

Pas d'aide cantonale aux médias: la déception

Le Conseil d'Etat fribourgeois dit son attachement à la diversité médiatique dans le canton. Il estime que les médias locaux et régionaux apportent une contribution indispensable à l'animation du débat démocratique. Et que Fribourg a la chance, en comparaison avec d'autres cantons, de disposer de médias riches et pluriels. Et pourtant. Dans un rapport dévoilé vendredi, qui fait suite au postulat des députés Grégoire Kubski (soc) et Benoît Rey (cs), il ne compte pas entrer en matière pour une aide structurelle en faveur des médias fribourgeois. Il estime que ce type de mesures est de compétence fédérale où elles sont appelées à se développer, malgré le rejet par le peuple d'un paquet d'aides aux médias, soit 150 millions supplémentaires par an, en février dernier. Un scrutin auquel les cantons de Fribourg, Vaud, Genève, Neuchâtel et Jura avaient dit oui. A la place d'une aide, le canton préconise une promotion de l'innovation et une table ronde des médias.

Chez les députés broyardenes, c'est la déception, selon la socialiste Rose-Marie Rodriguez. «C'est extrêmement triste qu'un nouveau Conseil d'Etat, rajeuni, qui pourrait oser, se contente de dire qu'il faut une table ronde. On attendait un vrai coup de main. Il y a un réel besoin de soutenir la presse pour la diversité d'opinions.» Tout à droite, Ivan Thévoz (PAI) est partagé, aimant l'idée d'une bonne séparation entre l'Etat et la presse pour éviter une forme d'emprise. «Quand on voit dans l'agriculture, on est devenus des fonctionnaires, pieds et poings liés aux décisions de l'Etat. La presse aurait un peu à perdre de recevoir plus de soutien», compare-t-il. Dans le même ordre d'idées, la députée Nadia Savary (PLR) émettait une réserve quant à une aide étatique, eu égard à la liberté et à l'indépendance de la presse. Pour autant, elle se dit déçue du rapport du Conseil d'Etat. «On connaît les difficultés. Il y a des pistes données qu'il faudrait creuser, comme l'idée d'une fondation au niveau cantonal qui garantirait justement l'indépendance de la presse.»

Au point mort au niveau fédéral

Reporter l'aide aux médias au niveau fédéral, c'est se renvoyer la balle, pour la conseillère nationale socialiste fribourgeoise Valérie Piller Carrard qui juge regrettable la décision du gouvernement. «Le Conseil d'Etat aurait pu donner un signe en faveur des médias régionaux et locaux. Il avait une marge de manœuvre pour les soutenir. Je pensais qu'il allait intervenir de façon plus concrète», lâche-t-elle. Et ce d'autant qu'au niveau fédéral, justement, le soutien aux médias est au point mort. Suite à la votation de février, «on avait proposé une initiative parlementaire qui reprenait les éléments les moins contestés du scrutin, notamment le soutien aux institutions de formation, aux agences de presse ou plus d'investissements dans l'informatique», explique la Broyarde, membre de la Commission des transports et des télécommunications. Mais elle a été refusée. «On repart de zéro.»

IK

BROYE-VULLY

La Société coopérative pour le chargement de la betterave est en liquidation



PHOTO RÉMY GILLIAND/A

Inaugurée et mise en fonction en 2012 (photo), la rampe de chargement de la betterave à Domdidier avait déjà commencé par une première saison d'exploitation difficile. En 2019, suite à l'accident mortel coûtant la vie à un jeune mécanicien, elle n'a jamais repris du service. Aujourd'hui, la Société coopérative pour le chargement de la betterave Broye-Vully, réunion des betteraviers des sites de la région d'Avenches et Domdidier, est en li-

quidation. D'après une information du journal 24 heures, elle a pris cette décision lors de sa dernière assemblée il y a quelques jours. Solidaires, quelque 140 coopérateurs de la Broye et du Vully passeront à la caisse à hauteur de 5000 francs chacun, même s'ils ont abandonné la culture depuis lors. La décision de Sucre Suisse SA et des agriculteurs concernés de convoier leur récolte par voie routière jusqu'à l'usine de transformation d'Aar-

berg a pesé. Quant aux installations à l'abandon depuis 2019, elles sont situées sur le territoire de la commune de Belmont-Broye mais sur une parcelle propriété de celle d'Avenches. Une commune d'Avenches qui dit avoir décidé de reprendre le droit distinct et permanent sur la parcelle en l'état et prendre à sa charge les éventuels frais de démantèlement. Même si l'heure est plutôt à la conservation des infrastructures.

LE MIBÉ

NOUVEAU HÉROS NATIONAL



La Broye

Hebdomadaire d'information locale et régionale paraissant le jeudi.

Adresse rédaction, administration, publicité et abonnement:
La Broye Hebdo SA, ZI La Palaz C9, case postale 124, 1530 Payerne
Tél. 026 662 48 88 | www.labroye.ch

Rédaction (redaction@labroye.ch)

Danièle Pittet (DAP)
Rédactrice en chef

Isabelle Kottelat (IK)
Rédactrice en chef adjointe

Rémy Gilliard (RG)
Alain Schafer (AS)
Ludmila Glisovic (LUG)
Pierre Köstinger (PK)
Anne Kohli secrétaire

Publicité (publicite@labroye.ch)

Pierre-Alain Monney délégué commercial
Magali Costantini déléguée commerciale
Corinne Francisco assistante commerciale
Melinda Navarro assistante commerciale

Editeur
La Broye Hebdo SA, Payerne

Impression
Centre d'impression Tamedia SA, Berne